



Compte rendu comité directeur ligue FFME Auvergne-Rhône-Alpes samedi 14 janvier 2017 à Lyon

Ce comité directeur regroupait, comme le prévoyait le traité de fusion l'ensemble des élus des comités directeur du comité régional Auvergne et du comité régional Rhône-Alpes.

Présents :

Jean Donnadieu, Benoît Douroux, Corinne Soudan, Jo Magnin, Fred Juarez, Pierre Legreneur, Séverine Rey, Bruno Roux, Dominique Fevre, Claude Chemelle.

Les autres membres sont excusés ou absents.

Directeur de la ligue : Cristol Bellissent également présent.

Ordre du jour :

1. Point sur l'avancement de la fusion ; AG des CTs, Mise à jour des outils de fonctionnement et de communication, charge de travail...
2. Validation des listes à présenter aux suffrages des clubs lors de l'AG électorale. Avis de la commission de surveillance électorale
3. Préparation de l'assemblée générale du 11 février. Organisation pratique. Mobilisation des clubs pour participer ou être représentés. Nécessité de respecter le quorum (nouveau des statuts). Organisation précise de la partie élections.
4. Etude et validation des projets de comptes de résultats et bilans 2016 FFME Auvergne et FFME Rhône-Alpes.
5. Projet de création d'un emploi dédié au haut niveau au sein de la ligue. Pré-demande emploi CNDS / création pôle espoir Voiron
6. Etude et validation du budget de la ligue 2017 à proposer à l'assemblée générale du 11 février.
7. Présentation de l'organisation du pilotage des salariés et des principales missions de ceux-ci
Point non abordé faute de temps

1 Point sur la fusion :

Rappel la réalité de la ligue FFME Auvergne-Rhône-Alpes est effective depuis le 1^{er} janvier 2017

1.1 Un tour des assemblées générales des différents territoires est fait :

- AG statuts CD 63 le 1 dec 2016 et AG électorale le 2 fev 2017
- AG statuts du CD 03 le 16 dec 2016 AG électorale le 2 fev 2017
- AG statuts du CD 15 le 1^{er} dec 2016 AG électorale le 2 fev 2017
- Pas d'assemblée générale dans le 43 : Claude Chemelle va contacter Philippe Poitevin le président en poste. La question du regroupement avec la Loire reste posée, mais Jean Donandieu précise qu'un projet de création d'un comité territorial à l'échelle de l'ensemble des départements de l'ex Auvergne est à l'étude.
- AG statuts CD Métropole de Lyon et Rhône le 15 dec 2016 et AG électorale le 19 janvier
- AG statuts et électorale du 42 le 24 novembre : président Jean Luc Rigaux
- AG statuts et électorale du 74 le 6 jan 2017 : présidente Réjine Policard
- AG statuts et électorale du 01 le 16 dec 2016 : président Denis Hoddoul
- AG statuts CD 38 le 12 dec 2016 et AG électorale le 23 janvier
- AG statuts CD 26 en dec 2016 et AG électorale en février
- AG statuts CD 73 en décembre et AG électorale le 27 janvier
- AG statuts CD 07 le 17 dec 2016 et AG électorale le 10 février

On peut considérer que la ligue et ses comités territoriaux sont « en état de marche » dans la nouvelle configuration.

1.2 Adaptation des outils de fonctionnement et de communication :

Le nécessaire sera fait progressivement, par exemple : site internet, fermeture des comptes bancaires Auvergne, avenants aux contrats de travail. A noter que la fédération devrait nous mettre à disposition le nouvel intranet début février. Le comité directeur valide l'idée de prendre le temps de faire sans précipitation.

1.3 Charge de travail :

Même si on peut qualifier cette fusion du terme de « long fleuve tranquille » notamment en terme de relations entre l'Auvergne et Rhône-Alpes, la charge de travail pour les élus et salariés a été très importante et ce n'est pas terminé. Certains dossiers non prioritaires ont été de ce fait délaissés pendant la dernière période.

2. Validation des listes à présenter aux suffrages des clubs lors de l'AG électorale. Avis de la commission de surveillance électorale :

Une seule liste a été présentée : Montagne et escalade pour VOUS. La commission de surveillance des opérations électorales a procédé aux vérifications et a émis un procès-verbal qui conclue à la recevabilité et à la régularité de cette liste.

Le comité directeur a décidé d'informer avant le 20 janvier les clubs (copie aux présidents de CT + publication sur le site internet) via une lettre électronique. Cet envoi comprendra :

- La liste avec la mention du territoire et les responsabilités envisagées
- Les photos des candidats
- La profession de foi de la liste
- L'avis de la commission électorale
- Le programme simplifié de l'assemblée générale

Validé à l'unanimité

3. Préparation de l'assemblée générale du 11 février. Organisation pratique. Mobilisation des clubs pour participer ou être représentés. Nécessité de respecter le quorum (nouveau des statuts). Organisation précise de la partie élections :

Afin de mobiliser les clubs une relance téléphonique va être faite par les élus et les salariés de la ligue pour inciter les clubs à participer ou à se faire représenter.

Le programme précis de l'AG est validé

Le devis proposé via le comité de Rugby du Lyonnais est accepté par le comité régional :

300€ de location de salle + 15€ de buffet par participant soit un total prévu de 1200€. Avis unanime sur le fait de remercier les bénévoles qui font l'effort de se déplacer en offrant un buffet de qualité.

4. Etude et validation des projets de comptes de résultats et bilans 2016 FFME Auvergne et FFME Rhône-Alpes :

Le compte de résultat du CR Auvergne laisse apparaître un excédent de 12 904€ et l'apport final de l'Auvergne à la ligue sera de 67238,79€ en fonds propres au lieu des 62 000€ prévu par le traité de fusion.

Le compte de résultat du CR Rhône-Alpes laisse apparaître un déficit 3 804€. Les explications seront apportées lors de l'AG par le trésorier et le président.

Le total des fonds propres de la ligue au moment de sa création sera d'environ 135 000€

L'ensemble des documents financiers sont validés à l'unanimité par le comité directeur pour présentation à l'AG.

5. Projet de création d'un emploi dédié au haut niveau au sein de la ligue. Pré-demande emploi CNDS / création pôle espoir Voiron :

Ce projet lancé depuis la fin du printemps, largement débattu en commission escalade et haut niveau et abordé en comité directeur nécessite des décisions formelles qui ne peuvent attendre l'assemblée générale et la mise en place du nouveau comité directeur. A noter que ce point est affiché dans la profession de foi de la liste Montagne et Escalade pour VOUS.

En effet des réunions avec la DRJSCS, les représentants du rectorat, la DTN, le proviseur principalement concerné se sont déjà tenues pour tenter de respecter l'objectif d'ouverture du pôle espoir escalade à Voiron à la rentrée scolaire 2017. Ce pôle espoir sera porté par la ligue. Un document synthétique sera adressé prochainement au comité directeur sur l'état d'avancement de ce dossier.

Autre raison d'une certaine anticipation le CNDS a demandé pour le 5 janvier 2017 un dossier très complet pour une pré-demande d'aide à l'emploi CNDS pour le poste d'agent de développement haut niveau et accès au haut niveau.

Les 2 dossiers sont très imbriqués, l'agent de développement interviendra dans la limite de 50% de son temps de travail sur le pôle espoir.

Une coquille s'est glissée dans le projet de fiche de poste qui a été transmis au comité directeur. Pour le salaire d'embauche il faut lire 1767.15€ brut au lieu de 1467.15, ce qui fait environ 1350€ net.

Plusieurs membres du comité directeur font remarquer que ce niveau de rémunération est assez faible. Le président précise que pour des contraintes économiques, de cohérence avec les rémunérations des autres salariés et de politique salariale de la ligue (début à un niveau assez faible mais avec des perspectives d'évolution) il est difficile de faire plus.

Sur l'ensemble de ces points le comité directeur donne son accord à l'unanimité.

6. Etude et validation du budget de la ligue 2017 à proposer à l'assemblée générale du 11 février :

Le projet de budget reste à affiner dans sa présentation. Un projet à l'échelle de l'olympiade sera présenté en assemblée générale.

Il intègre les nouvelles dépenses afférentes à la création du pôle espoir escalade et à la création d'un emploi d'agent de développement haut niveau.

La cotisation de la ligue pour la saison 2016/17 sera de 4€ : convergence entre les 6€ de l'Auvergne et les 3€ de Rhône-Alpes. L'objectif d'atteindre 5€ en 2020 est envisagé.

Plusieurs membres du comité directeur posent la question de la coordination des évolutions des cotisations de la fédération, de la ligue et des CTs.

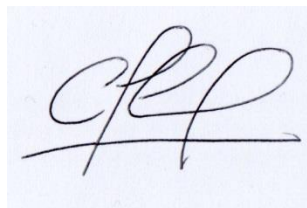
L'ensemble de ces propositions sont validées à l'unanimité par le comité directeur.

Fait le 16 janvier 2017

La secrétaire de la ligue

A handwritten signature in black ink, appearing to be the initials 'AJ' or similar, written in a cursive style.

Le président de la ligue

A handwritten signature in black ink, appearing to be the initials 'CJP', written in a cursive style.